

Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve

**PROJET DE PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 2 DECEMBRE 2019 DU CONSEIL DE PARTICIPATION DE
L'ECOLE COMMUNALE DE LA CROIX**

Présents :

Madame Annie Leclef-Galban, Echevine de l'Enseignement,
Monsieur Marcel Buelens, Conseiller pédagogique,
Madame Céline Vander Sande, Animatrice pédagogique,
Madame Karin Moons, Directrice,

Membres effectifs représentants du Pouvoir organisateur.

Madame Catherine Minet, Enseignante maternelle,
Madame Valentine Delvaux, Enseignante primaire,
Monsieur Gaëtan Asmus, Enseignant primaire,
Madame Annick Bargoin, Enseignante maternelle, membre suppléant,
Madame Nathalie Steegs, Enseignante primaire, membre suppléant,
Madame Eloïse Kouyoumdjisky, Enseignante primaire, membre suppléant,

Membres représentants du personnel d'éducation.

Madame Isabelle Delhaye, membre effectif,
Madame Estelle Fierens, membre effectif,
Madame Gwendoline Viatour, membre effectif, excusée,
Monsieur Frédéric Pacini, membre suppléant,
Madame Anne Verwaerde, membre suppléant,
Madame Anouk Ferdinande, membre suppléant,

Représentants des parents.

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la dernière réunion
2. Utilisation du capital-périodes
3. Rapport d'activités 2018-2019
4. Organisation future des Conseils de participation
5. Association des Parents - présentation du rapport d'activités et du bilan financier
6. Divers

Madame Leclef-Galban accueille l'assemblée et rappelle l'ordre du jour de la séance : présentation du rapport d'activités de l'année scolaire précédente et présentation du bilan de l'Association des Parents.

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 3 juin 2019

Le procès-verbal précité est approuvé sans modification à l'unanimité des personnes présentes.

2. Répartition du capital-périodes : pour information

En maternelle, avec 84 élèves « physique » au 30 septembre (soit 9 de plus qu'en 2018 à la même date), l'école dispose de quatre emplois et demi. En matière d'aide complémentaire, l'école bénéficie toujours des services d'une péruicultrice ainsi que de 8 périodes de psychomotricité.

En primaire, l'école compte 123 élèves « physique » (soit 12 de plus que l'année scolaire passée). Sans augmentation ou diminution de 5% de la population totale du PO, le cadre est cependant calculé sur base du nombre d'élèves présents au 15 janvier. Avec les 9 périodes P1P2, les périodes de reliquat et plusieurs périodes reçues d'autres écoles, six classes ont pu être organisées. La section primaire bénéficie en outre de 12 périodes d'éducation physique, de 2 périodes de langues en P5P6 et d'une période de langue sur fonds propres pour chaque classe en P3 et P4.

Les représentants des parents témoignent de leur questionnement quant aux classes très nombreuses qui sont organisées cette année. Madame Vander Sande précise que cette réalité est la conséquence de l'augmentation générale de la population scolaire à l'école de La Croix. En effet, pour trouver sa « vitesse de croisière », l'école doit récupérer 6 vraies classes primaires organisables. Or, pour cela, le nombre d'élèves au 15 janvier doit être suffisamment important pour permettre l'octroi d'un nombre également suffisant de périodes à la rentrée scolaire prochaine.

Une fois que l'école aura récupéré les 6 classes primaire, l'équipe pourra bénéficier de périodes complémentaires pour du soutien aux classes plus nombreuses. C'est donc un passage obligé pour permettre à l'école de retrouver sa pleine capacité. La direction et l'équipe pédagogique mettent cependant tout en œuvre pour que cette transition se passe dans les meilleures conditions pour les élèves.

3. Rapport d'activités 2018-2019

Plutôt qu'une lecture exhaustive, Madame Moons propose une présentation de quelques lignes de force choisies et étayées des commentaires de représentants de l'équipe éducative, ainsi que de nombreuses photos.

Sont ainsi évoqués successivement, en matière de lignes de force :

- a) Le projet « bois » et les nombreuses activités qui y sont développées :
 - création d'un herbier,
 - classement des feuilles d'arbre dans un tableau à double entrée,
 - réalisation d'un plan du bois,
 - constructions géométriques (rectangle, carré, triangle),
 - grandeurs mathématiques et prises de mesures,
 - activité hivernales après les chutes de neige,
 - etc.
- b) Les activités artistiques, culturelles, sportives et citoyennes, telles que :
 - le Brevet du cycliste et le parcours cycliste de la Province,
 - l'opération Be Wapp et le nettoyage des abords du Bois de l'Escavée,
 - les classes d'eau,
 - les classes de dépaysement,
 - la campagne et les élections au Conseil communal des Enfants,
 - la correspondance avec une autre école,
 - la fête de Noël,
 - les activités créatives autour des mathématiques,
 - les activités de manipulation en primaire, dans la continuité des maternelles,
 - les activités de recherche documentaire, l'utilisation de l'informatique,
 - etc.
- c) Les innovations pédagogiques mises en place :
 - le projet « Graine de médiateur » pour la gestion des conflits entre enfants,
 - les ateliers interclasses du mercredi, de la M2 à la P6,
 - la mise en place du potager dans les ateliers interclasses et la récolte des premiers légumes,

- les outils d'évolution et d'évaluation tout au long de la scolarité : cahier du bois, carnet des défis, portfolio, cahier des réussites.

Les représentants des parents font remarquer que l'équipe pédagogique bouge beaucoup, se met en réflexion et avance énormément dans son projet. Ils trouvent cela très positif et souhaitent notamment relever l'intérêt des activités interclasses, très positives tant pour la responsabilisation des grands vis-à-vis des plus jeunes, que pour la connaissance qu'ont tous les enfants les uns des autres et qu'ont tous les enfants des adultes référents de l'école.

Madame Leclef-Galban abonde en ce sens, ajoutant que les pouvoirs politiques ne se rendent malheureusement pas toujours compte de tout ce qui se fait dans nos écoles, alors que tout cela est tellement riche et porteur pour tous les élèves.

Le rapport, avec ses différents commentaires, sera annexé au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante et reçoit du Conseil un avis favorable et unanime qui portera le n° 4-2019.

4. Organisation future des Conseils de participation

Madame Leclef-Galban cède la parole à Madame Vander Sande pour la présentation de la future organisation des Conseils de participation.

En effet, la nouvelle réglementation en vigueur augmente la fréquence des séances de Conseil de participation de deux à quatre par année civile.

Considérant les missions désormais attribuées au Conseil de participation et l'équilibre possible de celles-ci sur ces quatre rendez-vous, une proposition concertée par l'ensemble des représentants du Pouvoir organisateur est aujourd'hui soumise à l'assemblée :

Période	Contenu	Dispositif proposé
<u>Séance n°1</u> Réunion commune Janvier-Février	Réflexion et échange sur une thématique liée à la vie scolaire	<i>Échange d'expériences et/ou conférence</i>
<u>Séance n°2</u> Réunion propre à l'école Mars-Avril	Débat et avis sur : - le projet d'établissement - le plan de pilotage et le contrat d'objectifs	<i>Échange au départ d'une présentation de la direction</i>
<u>Séance n°3</u> Réunion propre à l'école Mai-Juin	Avis sur : - le nombre de périodes hebdomadaire - le choix des langues - l'intégration d'élèves du spécialisé - le règlement d'ordre intérieur de l'école	<i>Réunion formelle</i>
<u>Séance n°4</u> Réunion propre à l'école Novembre-Décembre	Information sur : - le capital-période prim et encadrement mat - le fonctionnement de l'association des parents Avis et réflexion sur : - les frais scolaires et principe de solidarité	<i>Réunion formelle</i>

L'assemblée marque son accord avec cette proposition d'organisation.

5. Association des Parents : rapport d'activités et bilan financier – présentation

Madame Delhaye présente le bilan de l'Association des Parents en trois parties :

a) Activités réalisées au cours de l'année 2018-2019 :

Au cours de l'année 2018-2019, l'AP a travaillé dans la continuité des projets développés au cours des années précédentes. C'est ainsi qu'a été lancé le projet « Bottines », avec la récolte des bottines en fin d'année scolaires (don des parents pour l'Association des Parents) et vente dès la rentrée des bottines au prix de 5€. Cette vente s'est poursuivie tout au long de l'année, les parents pouvant aller chercher sous la « Pyramide » une paire de bottines pour leur enfant et payer les 5€ à Karin/Françoise/Anne-Lise.

L'AP a également organisé le petit déjeuner au mois d'octobre, celui-ci étant devenu un moment incontournable pour la convivialité de l'école.

Pour le Marché de Noël, les parents ont fait réaliser des essuies avec les dessins des enfants sur le thème du bonhomme. Les essuies ont été distribués lors du marché et les derniers exemplaires vendus.

Le souper de l'école a été organisé en février sous la formule Pasta Party. Nous avons bénéficié d'une belle participation.

Fin mars, avec l'aide de quelques enseignantes, une brocante a été organisée dans la cour de l'école. Pour une première édition, le succès fut au rendez-vous.

Et enfin, au mois de mai, le Marché aux Fleurs et son traditionnel gouter ont eu lieu ! Les crêpes ont été remplacées par des cakes, ce qui fut logiquement plus facile. De nouveau, ce marché aux fleurs est une très belle réussite.

b) Bilan financier :

Dépenses		Recettes	
Montant	Description	Montant	Description
371.25	Achats pour instituteurs	330.50	Essuies Vaisselles
714.44	Souper	591.35	Marché aux fleurs
		397.69	Brocante
		116.28	Petit déjeuner
		129	Bottines

Etat des comptes au 17/06/2019 : 5054,50 € (les pépiniéristes ont été payés en octobre 2019).

c) Préparation des activités pour 2019-2020 :

Pour l'année 2019-2020, voici la liste des activités prévues lucratives ou non :

- Vente de bottines (septembre 2019)
- Petit déjeuner de l'école (octobre 2019)
- Sacs réutilisables (Décembre 2019)
- Après-midi jeux de société en famille (janvier 2020)
- Brocante (31 mars 2019)
- Marche (style marche Adeps) avec petite restauration et bar
- Marché aux fleurs (mai 2020)
- vente de bottines tout au long de l'année
- Groupe de travail : « Ecole en transition »

Madame Leclef-Galban remercie Madame Delhaye pour cette présentation et plus largement l'Association des Parents pour sa dynamique et le soutien important qu'elle apporte aux familles, notamment à travers la bourse aux bottines.

6. Divers à l'initiative des parents

Sécurité aux abords de l'école :

Madame Leclef-Galban a contacté l'échevin de la mobilité et des voiries avant la réunion afin de pouvoir donner l'information la plus à jour possible. Ainsi, celui-ci confirme que l'éclairage du passage pour piétons a été modifié par Orès. Les totems crayons n'ont pas encore été placés, mais pourraient s'intégrer au réaménagement de la cour et de l'entrée de l'école dans la phase finale des travaux.

Par ailleurs, les parents rappellent l'importance de mieux marquer la signalisation au sol entre l'école et le rond-point, mais aussi au niveau du passage pour piétons vers l'entrée du bois. L'échevine en prend note et reviendra sur la question lors de sa réunion prévue très prochainement avec l'échevin concerné, la Police et le Service des Travaux.

Avancement des travaux :

Madame Moons informe l'assemblée que les travaux avancent très bien et que la grue sera enlevée au mois de janvier, une fois le gros œuvre fermé. Les contacts avec l'équipe d'ouvriers sont très bons et permettent une bonne cohabitation au quotidien.

Organisation d'activité extrascolaire :

Madame Vander Sande précise que s'il n'y a pas d'inconvénient à ce que l'Association des Parents formule une proposition d'activité, il est toutefois indispensable qu'elle puisse garantir l'accès à tous (prix modique ou mécanisme de solidarité à proposer) et qu'elle prenne en compte la disponibilité des locaux (présence de l'académie, accès des classes aux enseignants en dehors des heures de cours). Madame Moons reste disponible pour échanger sur ces conditions au départ d'une proposition, celle-ci insistant toutefois sur l'importance de laisser les enfants souffler après l'école et sur la qualité de l'accueil extrascolaire déjà proposé par l'école.

Amélioration de la mobilité cyclable et piétonne dans la chaussée de la Croix :

Des parents, notamment actifs au Gracq, relèvent l'importance de cette question. Madame Leclef-Galban confirme que le Gracq a déjà remis un avis et des propositions à ce sujet, que celles-ci sont sérieusement étudiées par le Collège et les Services concernés mais qu'il est extrêmement difficile de trouver une solution qui tienne compte de l'ensemble des paramètres (cyclistes, piétons, bus, transport d'urgence, riverains, etc.).

Inquiétude quant à la qualité de l'air / Volonté de l'AP d'être associée à une réflexion « climatique » sur le réaménagement de la cour :

D'abord concernant la qualité de l'air, Madame Moons explique que le Service Energie de la Ville se penche actuellement sur la qualité de l'air dans les différents locaux communaux et notamment les écoles. Des mesures devraient être prises et analysées dans ce cadre.

Ensuite, plus largement, concernant la transition énergétique et écologique, un groupe de travail se mettra prochainement en place à ce sujet au niveau de l'école, suite au forum organisé par la Maison du Développement Durable. Ce groupe intégrera la réflexion sur le réaménagement des espaces extérieurs de l'école et l'Association des Parents y sera bien entendu associée.

Propreté et aménagement des toilettes :

Madame Moons confirme que la situation des toilettes est connue. En primaire, de nouvelles toilettes plus agréables et mieux aérées seront aménagées dans le nouveau bâtiment et en maternelle, une aération est prévue dans le bloc toilettes actuel.

Madame Vander Sande invite l'équipe pédagogique à rester attentive au prochain appel à projet « Ne tournons pas autour du pot » qui a pour objet l'aménagement et la sensibilisation des élèves à l'usage des toilettes collectives.

Madame Galban clôt alors la séance en remerciant chacun et chacune pour sa participation et souhaite déjà à tous de très belles fêtes de fin d'année.

La Secrétaire,
Céline Vander Sande

La Présidente,
Annie Leclef-Galban,
Échevine de l'Enseignement